

# Info flash

## COMMENT CREER SON CPF



Pour retrouver toutes les informations associées à votre compte, le gouvernement met à disposition un site internet dédié :

**[moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)**.

Pour l'utiliser et connaître le nombre d'heures de formation dont vous disposez, il faut d'abord créer son compte en indiquant votre **numéro de sécurité sociale**, **prénom** et **nom**, **adresse mail** et **mot de passe**.

Pour activer votre compte :



1. Je clique sur <https://espaceprive.moncompteformation.gouv.fr/sl5-portal-web/login>
2. Je choisis "Je ne suis pas encore inscrit(e) et déclare avoir lu, compris et accepté les CGU"
3. Je remplis les champs
4. Je choisis un mot de passe
5. Mon inscription enregistrée, je reçois un mail de confirmation
6. A partir de cet email, je clique sur le lien pour finaliser mon inscription
7. Je vérifie que mon compte est bien créé en cliquant à nouveau sur « Mon Compte Formation » (en haut à droite) en saisissant comme Identifiant mon numéro de sécurité sociale et le mot de passe choisi lors de l'inscription (en cas d'oubli, cliquer sur mot de passe oublié)
8. Une fois l'identifiant et le mot de passe saisis, la synthèse de mon compte formation apparaît.

C'est très facile en  
quelques clics, le compte  
est actif !!!

### COMMENT SAISIR

### MON SOLDE D'HEURES DE DIF ?

Les heures DIF sont converties au taux de 15€ de l'heure  
(ce taux est fixé par décret).

Saisir un montant arrondi à l'unité supérieure

**Demandez votre justificatif à votre  
Référént RH MAGASIN**

Télécharger votre justificatif en version PDF.

Enregistrez votre solde, celui-ci est automatiquement crédité sur votre compte en euros.

**ATTENTION!**



Téléchargez l'appli **FO Carrefour Hypers**  
**FO toujours plus proche de vous**  
C'est tous les jours et dans votre Poche

